

Communiqué de presse

Le 15 septembre 2017

Federgy démontre à l'Élysée, l'engagement de ses groupements pour l'avenir de la pharmacie

Une reconnaissance statutaire des groupements de pharmacie, le respect de la loi de 2009 sur les SRA et CAP pour une meilleure compétitivité pour les achats, la communication des pharmacies par l'intermédiaire des groupements : **Federgy** reprend ses démarches officielles pour affirmer auprès de la nouvelle équipe gouvernementale que les groupements et enseignes en pharmacie sont les seuls professionnels capables d'accompagner de façon globale le réseau officinal maintenant et dans l'avenir. Ses arguments ont été bien entendus au cabinet de la Présidence de la République.

Le 12 septembre 2017, Christian Grenier et Laurence Bouton, respectivement Président et Vice-Présidente de **Federgy**, ont rencontré Mme Marie Fontanel, Conseillère du Président de la République pour les questions relatives à la santé et la solidarité.



4^{ème} force syndicale de la filière pharmacie, après le LEEM, la CSRP et les syndicats de pharmaciens, représentant 14 groupements et 12000 pharmacies, **Federgy** a expliqué le rôle et la fonction des groupements dans la chaîne de distribution des produits et services de santé.

Federgy a ainsi fait valoir que la pharmacie isolée ne pourrait pas apporter une offre de santé globale de proximité sans le support des groupements. Les pharmaciens doivent pouvoir passer plus de temps au comptoir voir au domicile du patient et ne peuvent pas perdre du temps dans des rétrocessions industrielles illicites, dommageables pour l'éthique de la profession.

Au-delà des négociations commerciales, le groupement apporte une vraie valeur ajoutée au pharmacien car il l'accompagne dans ses nouvelles missions et l'aide à se « digitaliser ».

Enfin, il a été rappelé la nécessité **de l'évolution urgente du code de déontologie et du code de la santé publique** afin que la communication en pharmacie soit enfin en phase avec l'évolution digitale. Il est indispensable que les groupements puissent avoir le droit de communiquer au nom de leurs adhérents à l'aune d'une société hyperconnectée. Pour **Federgy**, le pharmacien doit pouvoir utiliser des outils de communication moderne comme par exemple les réseaux sociaux. Mais seul, c'est impossible. Aidé par son groupement grâce à la mutualisation des coûts, le pharmacien pourra ainsi faire mieux connaître son savoir-faire et ses nouvelles missions. **Durant les échanges, il a été souligné qu'il était fondamental pour le patient d'avoir conscience des nouvelles activités exercées à l'officine comme le dépistage ou la vaccination.**

Contact :

Christian GRENIER – 18 Rue Charlotte – 78800 HOUILLES

Tél. 06.07.85.23.83